



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 28 avril 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32
Date de la convocation 21 avril 2016		
Date d'affichage 21 avril 2016		
Objet de la délibération <i>Direction des finances – Service finances – Décision modificative n°1 – Budget EAU exercice 2016</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 32		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille seize, le vingt-huit avril deux mille seize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

CHAOUCHE Dalel donne procuration à CAPELA Marie-Pierre

Absents :

MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal peut modifier le budget de la commune par décision modificative, c'est-à-dire autoriser de nouvelles dépenses et recettes, à tout moment, jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique. Toute décision modificative doit respecter la règle de l'équilibre budgétaire : toute dépense nouvelle doit être compensée par une recette nouvelle ou par diminution d'une autre dépense.

Cette décision a pour objet d'inscrire l'acquisition de terrains en vue de la protection du puits des Sénéés.

Section d'investissement

<u>Recettes :</u>	<u>Dépenses :</u>
	<u>Chapitre 21</u> compte 2111 ⇒ + 150 000 €
	<u>Chapitre 23</u> compte 2315 ⇒ - 150 000 €
TOTAL RECETTES :	TOTAL DEPENSES :
0 €	0 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°1.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

03 MAI 2016

03 MAI 2016



Numéro SIRET : 218 301 307 00110

VILLE DE SOLLIES-PONT

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SOLLIES PONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000

000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000

Décision Modificative n°1
 voté par nature

000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000
000000 000000

Budget annexe : EAU

Année 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	21 196,00	0,00	0,00	0,00	21 196,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
23	Immobilisations en cours	1 649 225,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00	1 499 225,00
Total des dépenses d'équipement		1 670 421,00	0,00	0,00	0,00	1 670 421,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
Total des dépenses financières		1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 672 121,00	0,00	0,00	0,00	1 672 121,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 100,00		0,00	0,00	16 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	17 351,00		0,00	0,00	17 351,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 451,00		0,00	0,00	33 451,00

TOTAL	1 705 572,00	0,00	0,00	0,00	1 705 572,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 705 572,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 800,20	0,00	0,00	0,00	45 800,20
Total des recettes financières		45 800,20	0,00	0,00	0,00	45 800,20
Total des recettes réelles d'investissement		45 800,20	0,00	0,00	0,00	45 800,20
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 412 611,00		0,00	0,00	1 412 611,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	78 500,00		0,00	0,00	78 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	17 351,00		0,00	0,00	17 351,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 508 462,00		0,00	0,00	1 508 462,00
TOTAL		1 554 262,20	0,00	0,00	0,00	1 554 262,20

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	151 309,80
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 705 572,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 475 011,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'exploitation = Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	-150 000,00	0,00	-150 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	21 196,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 196,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	150 000,00	150 000,00
2111	Terrains nus	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 649 225,00	-150 000,00	-150 000,00
2315	Installat°	1 649 225,00	-150 000,00	-150 000,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 670 421,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	1 700,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 700,00	0,00	0,00
45...1	Opérat. pour compte de tiers n° (1 ligne par op.)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 672 121,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	16 100,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	16 100,00	0,00	0,00
139111	Agence de l'eau	2 000,00	0,00	0,00
13913	Départements	14 000,00	0,00	0,00
13918	Autres	100,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	17 351,00	0,00	0,00
21111	Terrains nus	2 051,00	0,00	0,00
2315	Installat°	2 400,00	0,00	0,00
2762	Créance Trans. droits dédu. T.V.A.	12 900,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	33 451,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 705 572,00	0,00	0,00
--	---------------------	-------------	-------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RE 042
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXE ARRETE ET SIGNATURES	IV D
-------------------------------------	---------

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

- Pour
- Contre
- Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par(1),
 A le
 Le(1),
 Délibéré par (2), réuni en session
 A le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....

A le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Conseil Municipal	Signatures	Conseil Municipal	Signatures
GARRON André		BERTRAND Huguette	
COIQUAULT Jean-Pierre		BIAU Joël	
DUPONT Thierry		CREMADES Laurence	
LAURERI Philippe		MERMET-MEILLON Marc	
RAVINAL Danièle		DELGADO Alexandra	
FINO Joseph		BESSET Monique	
LAKS Joëlle		TREQUATTRINI Pascale	
CAPELA Marie-Pierre		BELTRA Sandrine	
GOTTA SMADJA Marie Aurore		GANDIN Frédéric	
FOUCOU Roseline		CHAOUCHE Dalel	
RE Daniel		CHEVROT Régis	
BORELLI Huguette		GRISOLLE René	
BOUBEKER Patrick		MAIRESSE Aude	
PICOT Joël		DAVIGNON Jacques	
ZUCK Bernard		MANDON-BONHOMME Cécile	
LE TALLEC Jean-Claude		LUNGERI Carine	
		MAESTRACCI Sylvie	